



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FERMETURE | BASE NAUTIQUE

CHRISTIAN BAPTISTE, MAIRE DE LA VILLE DE SAINTE-ANNE S'EXPRIME CONCERNANT LA FERMETURE DE LA BASE NAUTIQUE RÉGIONALE DE SAINTE-ANNE

Sainte-Anne, le samedi 28 septembre 2019

« J'ai appris avec tristesse, la mise en redressement judiciaire de la FOLG (Fédération des Oeuvres Laïques de Guadeloupe) et le licenciement des salariés de cette association. Leurs difficultés entraînent, malheureusement, la fermeture de la base nautique régionale de Sainte-Anne.

En réponse aux différentes interrogations ou aux fausses accusations, je tiens à apporter quelques précisions.

La municipalité n'intervient ni de près, ni de loin, dans la gestion de la base nautique. Nous avons uniquement, avec l'Etat, une convention de gestion de la plage du bourg depuis 2016. C'est donc la Région qui s'est accordée avec la FOLG, pour l'exploitation et la gestion de cette structure, par le biais d'une convention, et non d'une délégation de service public.

Aujourd'hui, les difficultés financières rencontrées par La FOLG impactent cette belle structure nautique. Il est important de rappeler que les modes de gestion et de financement de cette association sont reconnus au niveau national d'utilité publique.

De manière sincère et en toute transparence, nous affirmons que la Commune de Sainte-Anne n'a aucun lien avec la fermeture de la base nautique régionale. Néanmoins, nous sommes conscients des ressources éducatives, d'insertion sociale, professionnelle, économique et touristique qu'apporte la base régionale, à Sainte Anne en particulier, et en Guadeloupe en général.

En somme, je suis tout à fait disposé à servir de facilitateur afin de trouver des solutions de reprises pérennes, en accord avec tous les acteurs du territoire. »

Christian Baptiste
Maire de Sainte-Anne

*Afin de relayer cette information auprès du public et de nos concitoyens,
la contribution de votre média est vivement sollicitée.*

Contact Presse : Marine FLORY - 0690 76 32 53 - communication@ville-sainteanne.fr